

Maintenant que nous fêtons les vingt ans de l'ATILF, j'aurais aimé moi aussi pouvoir me rendre à Nancy pour apporter de vive voix un témoignage de gratitude. Je suis extrêmement reconnaissant aux Organisateur de m'avoir invité à le faire à défaut par une contribution écrite.

Le *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) doit jusqu'à son existence à l'ATILF. Non pas que l'ATILF soit à son origine ; celle-ci remonte à 1980, et le projet était même bien avancé au moment où l'INaLF a été conduit à sa fin. Mais en 2001, une idée nouvelle s'est imposée, celle d'une "lexicographie évolutive" : le DMF s'est ainsi construit à l'ATILF par une suite d'étapes dont chacune a marqué un incontestable progrès : elles seront brièvement retracées. Je voudrais évoquer aussi l'état actuel, les résultats acquis certes, mais surtout les améliorations qui restent souhaitables.

Soit un exposé en trois parties : l'héritage et sa réorientation en 2001 (1) ; les étapes et leur progression, de 2001 à 2020 (2) ; les acquis – et les difficultés qui demeurent (3).

1. L'héritage et sa réorientation en 2001

La naissance du projet DMF se situe en 1980, lors du 3^e Colloque international sur le moyen français qui s'est tenu à Düsseldorf. À la demande de l'organisateur du Colloque, Peter Wunderli, et avec l'appui chaleureux de Paul Imbs, j'ai pu, dans un exposé liminaire, esquisser les finalités d'un Dictionnaire du Moyen Français et en tracer les options fondatrices, illustrées par un premier article-témoin, celui du verbe *mander* ; cet exposé a donné lieu à un large débat, aussi encourageant que fructueux¹. Dès le départ, le DMF s'est placé dans le sillage du TLF : il serait dans l'idéal pour le moyen français ce que le TLF devait être pour le français des 19^e et 20^e siècles². Le projet avait ainsi trouvé ses premiers contours. Grâce à une subvention spécifique allouée par la Commission compétente du CNRS, quelques textes ont pu être saisis dès cette date à l'Institut en formation à Nancy, l'Institut de la Langue française (devenu ensuite l'INaLF). Par ailleurs, en juin 1982 a été créée à l'INaLF, en lien avec la Faculté des Lettres de Nancy, l'"URL 10"³ consacrée à la documentation sur le moyen français et à sa lemmatisation (URL dirigée par Hélène Nais) : cette initiative était certes indépendante du DMF, mais les retombées en ont été à bien des égards bénéfiques.

Compte tenu des avancées en quatre années de labeur, soucieux de recueillir à nouveau l'avis des spécialistes du moyen français, j'ai pu organiser en septembre 1984 à l'INaLF, avec l'appui de Bernard Quemada, une nouvelle "Table ronde internationale sur le projet du DMF", présidée par Paul Imbs, à laquelle ont notamment participé Kurt Baldinger, Charles Brucker, Pierre Demarolle, Geneviève Hasenohr, Philippe Ménard, Jacques Monfrin, Hélène Nais, Bernard Quemada, Jean Rychner, Georges Straka, Théo Venckeleeer, Françoise Vieliard, Marc Wilmet, Peter Wunderli et Gaston Zink, ainsi que tous les membres intéressés de l'INaLF ; mon rapport introductif a développé tout particulièrement l'idée de "*lexiques préalables*" dont le DMF ferait ensuite la synthèse⁴ ; cette suggestion a recueilli une large adhésion.

En juin 1985, à la suite d'un vote favorable de la Commission compétente du CNRS, le DMF était officiellement admis parmi les projets qui prendraient la relève du TLF. Divers travaux ont ainsi pu être engagés à l'INaLF : des travaux bibliographiques ; un *Glossaire des glossaires*⁵ ; des saisies intégrales de textes ; des saisies partielles ; et surtout une collection de *Lexiques préalables* peu à peu enrichie. La Direction scientifique du CNRS (alors sous la responsabilité de Maurice Godelier) a autorisé la mise à disposition du projet d'un poste à mi-temps d'Ingénieur ; ce poste a été occupé par Willy Stumpf.

Au fur et à mesure de l'avancement du TLF, plusieurs rédacteurs ont pu ensuite, entre 1990 et 1992, consacrer une partie de leur temps au DMF. Mais ce n'est qu'en janvier 1992, après ma nomination comme Directeur de l'INaLF, et jusqu'à mon départ, en 1997, puis de 1997 à 1999, qu'une Équipe du DMF a été effectivement réunie. Au cours de cette période, un travail considérable a été réalisé, à l'intérieur de l'INaLF et aussi par de précieuses collaborations extérieures.

Ainsi cinq "*lexiques préalables*" ont été publiés sur papier (diffusés par les Éd. Klincksieck, puis par les Éd. Champion) :

- Denis Lalande (Univ. de Bordeaux III), *Lexique de chroniqueurs français (14^e, début du 15^e s.)*, 1995, 551 p.
- Roger Dubuis (Univ. de Lyon II), *Lexique des Cent nouvelles nouvelles*, 1997, 521 p.
- Pierre Kunstmann (Univ. d'Ottawa), *Lexique des Miracles Notre Dame par personnages*, 1997, 528 p.

- Danièle Jacquart (EPHE), Claude Thomasset (Univ. de Paris-Sorbonne), avec la collaboration de Sylvie Bazin-Tacchella, Jean-Patrice Boudet, Thérèse Charmasson, Joëlle Ducos et Hervé L'Huillier, *Lexique de la langue scientifique* (Astrologie, Mathématiques, Médecine...), 1997, 313 p. [Étymologies de la version électronique : Hiltrud Gerner]
- Joël Blanchard (Univ. du Maine), Michel Quereuil (Univ. de Clermont II), *Lexique de Christine de Pizan*, 1999, 401 p.

Huit autres "lexiques préalables" sont allés jusqu'à leur terme :

- Annie Bertin (Univ. de Paris X), *Lexique d'Andrieu de La Vigne*
- Charles Brucker (Univ. de Nancy II), *Lexique de Nicole Oresme*
- Pierre Demarolle (Univ. de Nancy II), *Lexique d'Antoine de La Sale*
- Hiltrud Gerner (INaLF), *Lexique de la littérature didactique*
- Martine Moulin (INaLF), *Lexique de Georges Chastellain, Fragments du Livre IV*,
- Noël Musso (INaLF), *Lexique de Guillaume de Machaut*
- Edmonde Papin (INaLF), *Lexique d'archives (chartes, comptes, inventaires...)*
- Jean-Loup Ringenbach (INaLF), *Lexique de la Passion d'Auvergne*.

Étaient par ailleurs en bonne voie, dès 1999, les lexiques de

- Jocelyne Bernardoff (INaLF), *Lexique de Jean d'Arras, Mélusine* [l'auteur de ce lexique est décédée en avril 1997 ; il manquait à son travail une dernière relecture ; elle a été assurée par Jean-Loup Ringenbach]
- Jean-Loup Ringenbach (INaLF), *Lexique des Mystères*
- Bernadette Suty (INaLF), *Lexique du Registre criminel du Châtelet* [lexique commencé par Monique Haas, qui a laissé, au moment de sa retraite, un premier état des lettres A à L].

Pour des raisons diverses, parfois hélas la maladie et la mort, certains travaux n'ont pas pu être conduits jusqu'au bout ; mais même inachevés, ils ont fructueusement contribué au DMF, tout particulièrement :

- Nelly Andrieux-Reix (Univ. d'Amiens), *Lexique des Chansons de geste tardives*
- Simone Monsonogo (INaLF), *Lexique de la littérature narrative*
- François Rouy (Univ. de Nice), puis Hildegard Klöden (Univ. de Eichstätt), *Lexique d'Alain Chartier*.

Durant cette période, une Base de 220 textes en saisie intégrale a été constituée ; accessible selon les modalités de Frantext, elle comptait environ 6.800.000 occurrences ; il s'y est ajoutée une Base de saisies partielles, de 460 textes en lecture sélective, les extraits retenus étant interrogeables, au-delà des faits qui ont motivé leur sélection, sur l'ensemble des vocables qu'ils comportent. Ces deux Bases forment une source essentielle pour le DMF.

Au fur et à mesure de l'avancement des lexiques, les auteurs ont communiqué à l'Équipe du DMF leurs résultats pour les premières lettres de l'alphabet. La rédaction du DMF, à partir de la documentation disponible, a ainsi pu être conduite sur la lettre A (rédigée et saisie), les lettres B et C (rédigées mais saisies en partie seulement) ; ce travail a été mené en lien constant avec Takeshi Matsumura⁶. Jean-Yves Hamon, Ingénieur informatique en charge du DMF, bien que très gravement souffrant, a mis toutes ses forces dans la construction d'un balisage minimal propre à garantir la cohésion de l'ensemble. En octobre 1998, un volume expérimental, intitulé *Dictionnaire du Moyen Français, A-AH*, CXXX-569 p. [Bibliographie des textes par Willy Stumpf, p. XXXI-CXXIX], dénommé depuis "DMF⁰", diffusé auprès d'une quarantaine de spécialistes, a bénéficié de très nombreuses réactions critiques émanant de lecteurs experts ; ces réactions sont dues tout particulièrement à Nelly Andrieux-Reix, Eva Buchi, Claude Buridant, Jean-Pierre Chambon, Stephen Dörr, Pierre Enckell, Albert Henry, Takeshi Matsumura, Philippe Ménard, Frankwalt Möhren, May Plouzeau, Gilles Roques, William Rothwell, Gilles Roussineau, Thomas Städtler et David Trotter.

Bref le projet paraissait sur de bons rails. Il aurait suffi de bien peu pour en augmenter encore l'efficacité. Mais hélas une courte période d'hostilité s'est ouverte en 2000 ; elle ne s'est achevée, la même année, qu'au moment de la dissolution de l'INaLF ; l'épisode ne mérite pas qu'on s'y attarde.

Dès la création de l'ATILF en effet, avec l'accord de Jean-Marie Pierrel, Bernard Combettes et moi-même avons pu, le 31 mai et le 1^{er} juin 2001, organiser une nouvelle Table ronde afin de redonner une place au DMF. Des

interventions solidement argumentées, notamment celle de Jean-Pierre Chambon et celle de Frankwalt Möhren, ont fait renaître l'espoir. Il redevenait certain que le DMF se poursuivait.

L'évolution de l'informatique augmentait les possibilités techniques. Désormais les rédacteurs eux-mêmes pouvaient introduire les données, saisir leurs articles, voire, dans un avenir proche, les construire à l'écran. Du fait même, nous avons pu défendre l'hypothèse d'une lexicographie par étapes, d'une "lexicographie évolutive". Jusque-là le DMF était destiné à une publication sur papier, doublée d'une version informatisée. On renverserait les priorités, en mettant en tête la version informatisée, progressivement corrigée et augmentée, tout en veillant à la possibilité indispensable d'un tirage imprimé. Ce principe, sans rien changer au fond, a déterminé l'évolution future du DMF au sein de l'ATILF.

2. Les étapes et leur progression, de 2001 à 2020

La "Présentation générale" qui accompagne le DMF 2020 évoque en détail la progression du DMF ; on rappellera cependant les dates les plus marquantes.

En 2001, Gilles Souvay a accepté de prendre, à côté d'autres responsabilités, la pleine maîtrise informatique du projet. Le bénéfice a été considérable. Le système très riche qu'il a construit, en dialogue constant avec l'Équipe du DMF, a très vite permis l'élaboration des articles à l'écran, moyennant une gamme de balises rigoureusement définies et tout un ensemble de "contrôles lexicographiques"⁷.

Voilà donc le DMF parvenu à sa septième version (le DMF 2020) ; cette version a été précédée par le DMF1 (2002), le DMF2 (2007), le DMF 2009, le DMF 2010, le DMF2012 et le DMF 2015.

- Le DMF1 (2002, sur Internet en 2003) rassemble sous des lemmes communs le contenu des 13 "Lexiques préalables" énumérés plus haut. À ce stade, le DMF comporte une nomenclature de quelque 26500 entrées : la matière des lexiques y est regroupée sous un même lemme, mais elle n'est pas synthétisée (sous chaque lemme, les lexiques se présentent un à un).

- Le DMF2 (2007), ouvert à l'occasion du 25^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes qui s'est tenu en Autriche, à Innsbruck, du 3 au 8 septembre 2007⁸, marque une avancée déterminante. Non seulement il contient dans son entier la matière lexicale du DMF1, augmentée des trois lexiques nouveaux dus à Jocelyne Bernardoff, Jean-Loup Ringenbach et Bernadette Suty cités plus haut, mais il traite plus de 30000 vocables supplémentaires : ces vocables, relativement rares puisqu'ils ne sont pas représentés dans les 13 lexiques du DMF1, sont issus du *Glossaire des glossaires* et de la documentation sur papier peu à peu constituée ; ils ont été inventoriés dans un document dénommé "Lexique complémentaire" où ils ont donné lieu, moyennant la documentation disponible, à des articles intégralement rédigés. La nomenclature comporte donc à ce stade près de 60000 entrées. Mais la matière des lexiques, certes regroupée comme précédemment sous des lemmes communs, n'est toujours pas synthétisée.

- Le travail de synthèse débute dans le DMF 2009. Les synthèses y sont de deux sortes : les unes (indicatif : "Synthèse") prennent en compte non seulement les données des lexiques, mais aussi l'entier de la documentation (électronique ou sur papier) dont le DMF dispose ; en d'autres termes, elles sont aussi complètes que possible ; dans le DMF 2009 ce type s'applique aux mots les plus fréquents (environ 1500, à travers tout l'alphabet ; les synthèses ont été pour la plupart rédigées par Pierre Cromer et par moi-même). Les autres (indicatif : "Synthèse des Lexiques") ne réunissent que les lexiques et la documentation électronique (mais pas la documentation sur papier) ; elles doivent donc être complétées par la suite ; dans le DMF 2009, ce type est appliqué aux lettres A, B, C, H, I, J, K, L et P. Quant aux mots qui n'apparaissent que dans un seul Lexique, ils restent provisoirement dans l'état du DMF2. Le DMF 2009 comporte par ailleurs quatre lexiques nouveaux :

Lexique de Froissart, Chroniques par Jacqueline Picoche (Univ. d'Amiens)

Lexique de Griseldis par Jocelyne Bernardoff (INaLF)

Lexique sélectif de Juvenal des Ursins par Martine Moulin (ATILF)

Lexique des Realia romana par Frédéric Duval (École des Chartes et ATILF).

- Le DMF 2010 poursuit le travail de synthèse. Quelque 500 mots supplémentaires sont intégralement synthétisés (c'est-à-dire à partir de la documentation électronique et de la documentation sur papier ; indicatif : "Synthèse"), soit désormais 2000 mots de grande fréquence. Le DMF 2010 synthétise aussi les lexiques et la documentation électronique pour les lettres qui n'ont pas été traitées en 2009 (D, E, F, G, M, N, O, R, S, T, U, V, X, Y et Z ; indicatif : "Synthèse des Lexiques").

Par ailleurs, le DMF 2010 ajoute le *Lexique des Pèlerinages de Guillaume de Digulleville* par Béatrice Stumpf (ATILF).

- Le DMF 2012 achève le travail de synthèse : pour les vocables signalés dans les versions 2009 et 2010 par la mention "Synthèse des Lexiques", il reprend, non pas l'entier du fonds sur papier, mais pour le moins ce qui a paru le plus important. Par ailleurs, il enrichit les articles qui, dans le DMF1, ne figuraient que dans un seul lexique (environ 10 000), car chemin faisant ont été exploitées les éditions critiques parues depuis 2000. Le DMF 2012 mettant ainsi tous les vocables à égalité, les interventions désormais, même en grand nombre, ne seront plus que ponctuelles.

La version DMF 2012 innove aussi par un système d' "Annotations" qui permet de noter au fur et à mesure sous les articles concernés les ajouts et les corrections à prendre en compte dans les versions suivantes.

- Le DMF 2015 intègre en bonne place toutes les "Annotations" qui ont été portées sur le DMF 2012 ; il accroît la nomenclature de près de 3000 entrées, fait une place aux mots grammaticaux, aux préfixes et aux suffixes, et propose une mouture revue de plusieurs milliers d'articles ; il multiplie les liens hypertextuels qui permettent d'ouvrir (outre le Godefroy, le TLF et le FEW) tous les dictionnaires de l'ancienne langue accessibles sur Internet (AND2, DEAF, DECT). Le DMF 2015 procure aussi un Lexique nouveau, le *Lexique des Proverbes* rédigé par Pierre Cromer (ATILF).

- Le DMF 2020 tient compte des nombreuses "Annotations" qui accompagnent le DMF 2015 ; il comporte plusieurs centaines de vocables supplémentaires, supprime les doublons qui ont échappé à la révision de 2015 et substitue à des articles insuffisants des réécritures enrichies et corrigées. Plus de 5500 articles ont été révisés. Le regard critique de Jean-Paul Chauveau et Gilles Roques a permis d'améliorer sensiblement la matière.

Une préoccupation d'ordre technique est par ailleurs sous-jacente au DMF 2020. L'évolution spectaculaire de l'informatique a pour inévitable conséquence de mettre en péril la pérennité des systèmes existants : il faut donc faire en sorte que les chances de survie soient autant que possible préservées. Cette préoccupation ne devrait pas perturber la consultation du dictionnaire : toutes les fonctionnalités utiles ont été maintenues sans changement. Mais les balisages ont été autant que possible allégés et les fonctionnalités devenues superflues supprimées. Et surtout les articles peuvent désormais être extraits et réimplantés un à un (et du fait même entrer au besoin dans un système informatique différent) ; cette opération ne dépend plus d'un "montage" en entier du dictionnaire : le gain technique est considérable.

3. Les acquis – et les difficultés qui demeurent

Ainsi peu à peu corrigé et augmenté, le DMF a acquis, grâce à l'ATILF, un degré de maturité apparemment apprécié par les utilisateurs – du moins à en juger par le nombre moyen des consultations quotidiennes (environ 450 à partir d'ordinateurs différents, depuis la France et depuis l'étranger). Le DMF compte à présent plus de 67000 entrées et se rapproche en volume de celui du TLF. Les travaux sur le moyen français ou sur l'histoire du français y font très fréquemment référence ; il arrive même que des éditeurs de textes signalent explicitement les faits qui ne sont pas encore mentionnés dans le DMF, ce qui est un bel encouragement. Les liens hypertextuels permettent un accès commode aux ouvrages de référence, et l'information synthétisée a assurément atteint un niveau honorable. En 2017, à l'initiative d'Eva Buchi et de Yan Greub, l'ATILF a même réalisé plusieurs exemplaires du DMF sur papier, dans sa version de 2015 : l'un de ces exemplaires a été accueilli par la Bibliothèque de l'Institut de France. IL a trouvé place, dans la Salle de lecture, à côté du Godefroy⁹.
(image en Annexe)

Naturellement, le DMF, conçu comme un ouvrage indéfiniment perfectible, aurait tout à gagner à poursuivre sa progression. Comme précédemment, on exploiterait régulièrement les publications pour en bénéficier au mieux : la matière s'en trouverait peu à peu enrichie ; de nouveaux lexiques viendraient compléter la documentation. Mais il semble illusoire de l'envisager ainsi : toutes sortes de contraintes le rendent improbable.

Les crédits sont désormais accordés à des projets limités dans le temps, les financements se font de plus en plus rares, les priorités de l'ATILF évoluent ; à quoi s'ajoute l'âge des auteurs, tout particulièrement de son responsable : l'Équipe ne compte plus aucun rédacteur en activité ; seule Hiltrud Gerner, elle aussi à la retraite, continue avec moi-même à veiller au grain. Faute de relève, le DMF sera donc inévitablement distancé. La sagesse dès lors est de considérer la version de 2020 comme *la version ultime de référence* : on peut craindre qu'elle ne soit jamais remplacée. Elle n'en conserve pas moins l'avantage des Annotations : ce n'est pas un objet définitivement figé. Et comme les opérations de "montage" ont été pertinemment allégées, même des enrichissements partiels y restent possibles. Mais ce ne seront sans doute que des *ajustements*, comparables à ce qu'en édition traditionnelle on appelle des "réimpressions", et non pas des "rééditions" (les "réimpressions" peuvent être mises à jour de manière ponctuelle).

Sur le plan technique, une difficulté majeure subsiste : l'évolution fulgurante mais à bien des égards périlleuse de l'Internet impose, dans un dessein de pérennité, la recherche de solutions durables. *La plateforme technique du DMF doit être revue, adaptée aux normes informatiques les plus récentes*. Ce sera sans doute au prix de simplifications, car au fil du temps le système s'est à ce point complexifié que seul Gilles Souvay, son concepteur, est encore en mesure de le dominer dans toute sa richesse. La prudence exige que l'on fasse en sorte que les composantes les plus importantes puissent au besoin être sauvegardées selon des critères de priorité.

L'indépendance relative du Dictionnaire, des Lexiques et des Textes (des Bases textuelles), pertinemment opérée dans le DMF 2020, est un premier pas en ce sens : les Lexiques forment désormais une Base séparée du Dictionnaire (le lien aux Lexiques est en effet devenu un lien global et non plus un lien d'article à article, l'évolution de la nomenclature rendant cette gestion trop difficile à maintenir) ; quant aux Bases textuelles, elles sont entrées dans Frantext, en sorte que la recherche est gérée désormais dans Frantext, indépendamment du logiciel propre au DMF.

Dans une perspective probable de simplification et d'indépendance accrue des composantes, il convient de prévoir *une hiérarchie des balises*.

- Au sommet se placent ART(icle), LEMME, ENTRÉE : ces balises gèrent l'affichage des articles pris un à un ; elles sont indispensables.
- La balise DICT(ionnaires) et les balises qui en dépendent gèrent des liens hypertextuels ; elles sont particulièrement appréciées.
- Parmi les très nombreuses balises de structuration des articles, une grande importance s'attache à DÉF(inition), et parmi celles des exemples à OCC(urrence) et à RÉF(érence) [cette dernière déterminant le lien à la Bibliographie].

Il faudrait sans doute circonscrire mieux *le rôle du lemmatiseur*. En tant qu'outil, le lemmatiseur est lui aussi indépendant du dictionnaire. Il s'applique (très efficacement) aux textes de moyen français, mais il est applicable aussi à des textes antérieurs à 1330 ou postérieurs à 1500 : toutes sortes de projets de développement auxquels le DMF est associé, sous la direction de Sylvie Bazin-Tacchella, font très judicieusement une place à l'ancien français et au français de la Renaissance ; mais les formes requises par l'ancien français ou par le français de la Renaissance qui entrent ainsi dans le lemmatiseur pourraient ne pas intervenir, pour ne pas les fausser, dans les recherches qui portent sur le moyen français. Et surtout, il faut veiller strictement à maintenir une nomenclature de moyen français, en rejetant les exemples qui ne sont pas de la période dans une ou plusieurs Bases distinctes du DMF.

Enfin, pour devenir plus opérationnel au moment crucial de l'adaptation du DMF aux normes informatiques de pérennité, *le programme d'impression* doit faire l'objet de deux interventions :

- d'une part, le classement alphabétique des articles doit se faire, non pas sur les lemmes, mais sur les entrées : les entrées reflètent bien mieux que les lemmes (modernisés) les habitudes graphiques du moyen français – étant entendu que les entrées sont à relier systématiquement aux lemmes ; le programme d'impression actuel place bien en tête les entrées, mais il classe la nomenclature sur les lemmes et non pas les entrées, ce qui est troublant¹⁰ ;

- d'autre part, la version imprimée devrait comporter sous tous les articles concernés les Annotations qui corrigent ou augmentent le DMF 2020 ; pour simplifier le plus possible ces mentions, mieux vaudrait s'abstenir d'y utiliser des balises.

L'ATILF a sauvé le DMF en 2001, et je voudrais redire une fois encore à tous ceux qui y ont contribué la plus profonde reconnaissance, en particulier aux trois Directeurs successifs, Jean-Marie Pierrel, Eva Buchi, Alex Boulton, et aux Responsables de l'Axe historique, Yan Greub puis Sylvie Bazin-Tacchella. Au moment crucial où, par la force des choses, la pérennité informatique du DMF doit être consolidée, nous pouvons faire pleinement confiance à l'ATILF pour trouver l'issue la plus satisfaisante, tout particulièrement à son Directeur pressenti, Matthieu Constant.

Robert Martin
Membre de l'Institut
Professeur émérite à la Sorbonne
Directeur de l'INaLF (1992-1997)

Achévé le 30 septembre 2021.

ANNEXE



L'exemplaire de l'Institut photographié à l'ATILF avant son expédition

NOTES

1. *Du Mot au texte. Actes du III^{ème} Colloque International sur le Moyen Français*, publiés par Peter Wunderli, Gunter Narr, Tübingen, 1982, 13 – 24. De remarquables contributions ont porté sur le même thème, notamment celles de Frankwalt Möhren, de Kurt Baldinger, de Jacques Abélard, de Gilles Roques, de Jacqueline Picoche. N'oublions pas non plus la "préhistoire" du DMF : en 1973, Paul Imbs et moi-même avons suscité à Nancy une rencontre de spécialistes destinée à promouvoir les études de moyen français ; cette rencontre, informelle, a été suivie, en 1976, du I^{er} Colloque international sur le Moyen Français (que j'ai pu organiser à l'Université de Metz au Centre d'analyse syntaxique que Jean David et moi-même avons fondé ; les Actes en sont parus dans *Études de syntaxe du moyen français*. Paris, Klincksieck, 1978, 195 p.) ; en 1978, s'est tenu à Bruxelles, organisé par Marc Wilmet, le 2^e Colloque international sur le Moyen Français ; les premières saisies intégrales de textes de moyen français ont ensuite été réalisées à Nancy et à Bruxelles (une des retombées étant la *Syntaxe du moyen français* de R.M. et Marc Wilmet, Bordeaux, Sobodi, 1980).
2. On renvoie à ce propos à la "Présentation générale", dans sa dernière version, celle de juillet 2020, qui figure en tête du "DMF 2020".
3. L'INaLF était composé d'URL, d' "Unités de Recherche Linguistiques".
4. Elle a fait l'objet aussi de mon intervention au 5^e Colloque international sur le Moyen Français : "Les lexiques d'auteurs et les lexiques de "genres" comme préalables à un Dictionnaire du Moyen français". In : *Actes du V^e Colloque intern. sur le Moyen français*, Milan, 6-8 mai 1985, t.II, p. 131-139.
5. Les éditions critiques dont on a exploité le glossaire (64 au total) ont donné lieu à une table lemmatisée qui rassemble toutes les entrées ; ce document, appelé *Glossaire des glossaires*, a été réalisé grâce au concours d'une quarantaine de médiévistes, français et étrangers ; Yorio Otaka, Professeur à l'Université d'Osaka, y a pris une part particulièrement importante.
6. En relecteur attentif, T. Matsumura a proposé de très nombreux ajouts. Pierre Cromer (Professeur agrégé de grammaire, détaché au DMF à mi-temps en 1986, puis en collaboration bénévole étant admis à la retraite), Hiltrud Gerner (Ingénieur, puis Chargée de recherche), Martine Moulin, Edmonde Papin, Jean-Loup Ringenbach, Béatrice Stumpf (à mi-temps), Willy Stumpf et Bernadette Suty ont formé, avec Pascale Baudinot pour la documentation et Michèle Baermann et Danièle Bujon pour le secrétariat, le noyau de l'Équipe.
7. On renvoie là aussi à la "Présentation générale" en tête du DMF 2020.
8. Hiltrud Gerner, Gilles Souvay et moi-même avons présenté le DMF 2 lors du Congrès (on renvoie au t. VI des *Actes* édités sous la dir. de Maria Illiescu). Gilles Souvay et moi-même l'avons présenté devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Comptes rendus des séances*, 2008, 1, 49-57).
9. Ne serait-ce que transitoirement ; j'ai suggéré qu'il soit conservé plutôt en réserve compte tenu des progrès importants du DMF 2020.
10. Il faudrait p. ex. *abregeement* [abrègement], *abregement* [abrègement] ... *baailler* [bâiller], *bailler* [bailler1], *bailler* [bailler2] ... *bourdon* [bourdon1], *bourdon* [bourdon2], *bourdon* [bourdon3], *bourdon* [bourdon4]...